

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- Séance du 13 avril 2023 -

Nombre de membres en exercice : 32
Nombre de présents : 11
Nombre de membres ayant donné procuration : 05
Nombre d'absents non représentés : 16
Quorum : 16

Vu le livre VII du Code de l'Éducation, notamment l'article L.712-6-1,
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 autorisant les organes collégiaux des autorités administratives à délibérer à distance,
Vu les statuts de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, réunie en séance plénière le 13 avril 2023 à 14H00 sur convocation du Président et de la Vice-présidente Formation et de la Vie Universitaire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

11 – FORMATION :

6 – Mise en place du dispositif de badges numériques ouverts (Open Badges) - (cf. annexe)

donne un avis favorable pour la mise en place du dispositif de badges numériques ouverts sous réserve de compléter la note de cadrage sur le point 2.3 - Mode opératoire « Concevoir et attribuer un badge pour une action » selon les éléments suivants : la conception et l'attribution du badge fera l'objet d'une validation par une instance (CFVU et/ou CAC).

VOTE : POUR : 08 ABSTENTION : 04

Pau, le 25/04/2023
Le Président,



Laurent BORDES

Note de cadrage

Mise en place du dispositif de badges numériques ouverts (Open Badges)

1. Contexte

1.1 Origine du besoin

Définition :

L'Open Badge ou le badge numérique ouvert est une attestation digitale sécurisée et vérifiable, sous forme d'image contenant des métadonnées. Il est utilisé par des communautés de pratique, des organisations pour reconnaître et valoriser une compétence, un savoir-faire, un savoir-être, une participation, un rôle, une réalisation, un engagement, une contribution, un projet ou un intérêt.

Open Badges s'est imposé comme norme définissant un format de badge et une infrastructure. Ce dispositif a les caractéristiques suivantes :

Gratuit et ouvert : Open Badges n'est pas propriétaire. Il s'agit d'une norme technique ouverte que toute organisation peut utiliser pour créer, délivrer et vérifier des badges numériques.

Transférables : On peut retirer des badges à partir de sources multiples, en ligne et hors ligne, dans un seul "sac à dos". Puis afficher ses compétences et réalisations sur les profils de réseaux sociaux, sites d'emploi, sites Web et plus encore.

Empilables : Qu'ils soient émis par une seule organisation ou plusieurs, les badges peuvent s'appuyer sur les autres et être empilés pour présenter l'histoire complète de vos compétences et réalisations.

Fondée sur des preuves : Chaque badge contient des métadonnées importantes qui sont codées en dur dans le fichier image badge lui-même et qui ramènent à son émetteur, les critères et les preuves de vérification.

Un Open badge est complémentaire aux certifications et diplômes. (pas d'ECTS) Étant digital, il est facilement partageable (lien URL) sur des réseaux professionnels et intégrable dans des e- portfolios ou CVs en ligne.

Et surtout il est utile pour valoriser et rendre visibles les expériences et apprentissages non formels et informels. Il permet de rendre visibles les compétences au sein d'une organisation et d'un territoire.

1.2 Situation actuelle et actions existantes au sein de l'UPPA

Depuis 2013, sur la plateforme pédagogique Elearn à l'UPPA, 153 badges numériques ont été créés et 9522 badges ont été délivrés dans le cadre des cours. Ces badges sont utilisés pour ludifier une activité au sein d'un cours sur Elearn.

Depuis quelques années, les Open badges sont demandés dans le cadre de différents projets et leur usage s'est développé dans le monde universitaire. En 2019 une première initiative a eu lieu à l'UPPA dans le cadre du projet ECBS en partenariat avec le prestataire Profs en poche.

Dans le cadre des projets ou d'UNITA, plusieurs demandes d'utilisation des Open badges émergent. Cette note a donc pour but de proposer une solution commune à toutes les demandes et de s'étendre à tout l'établissement en se projetant sur une utilisation plus générale.

1.3 Problématiques identifiées

Dans le cadre de la phase 1 du projet UNITA il est attendu que chaque université de l'Alliance délivre des badges qui valorisent des compétences en intercompréhension et en langues romanes – 15000 badges

attendus. Actuellement c'est l'Université de Turin qui en tant que coordinatrice de l'action délivre les badges pour tous les étudiants.

L'UPPA souhaite expérimenter, avant la fin de la phase 1 du projet (octobre 2023), ce nouveau dispositif qui sera plus largement déployé lors de la phase 2 du projet (démarrage prévu en novembre 2023).

2. Objectifs

2.1 Enjeux du projet

L'évaluation, la valorisation et la reconnaissance des compétences sont devenus des sujets d'actualité au sein des universités françaises et européennes. La question principale étant : que peut-on octroyer de tangible lorsqu'un document de type diplôme ou certification n'est pas envisageable ?

Avec les colorations des formations de licences, le déploiement de l'Approche Par Compétences, des micro-certifications, la validation des compétences transversales ou encore des mobilités virtuelles, le badge numérique ouvert pourrait offrir un potentiel pour construire un écosystème facilitant la reconnaissance et la valorisation des personnes et des compétences dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

L'utilisation des badges représente un enjeu important en termes de crédibilité et de visibilité. L'adoption d'un tel outil au niveau établissement implique une gestion spécifique des demandes afin d'entrer en résonance avec les lignes directrices et objectifs de l'établissement.

2.2 Description du projet

Dans le cadre du projet UNITA les badges numériques sont envisagés pour valoriser des compétences en intercompréhension.

En deuxième temps, il peut être envisagé une reconnaissance de l'engagement des étudiants dans le cadre des événements de type Idéation, Hackathon, écoles thématiques, etc...

Au-delà des attendus du projet, l'objectif est d'offrir à tout étudiant la possibilité de valoriser à terme son expérience UNITA via ces nouveaux outils.

Après un premier bilan un déploiement peut être envisagé dans le cadre des Grands projets telsque SPACE, IREKIA, GREEN.

Open Badge Factory – une solution qui répond à tous les critères attendus :

- Ergonomique
- Facile d'utilisation
- Hébergé en Europe
- Conforme RGPD
- Choix sur le serveur d'hébergement des badges : institution ou OpenBadge Factory
- Connecté avec moodle (Elearn) : automatisation de délivrance possible
- Structuration par sous-organisations possible
- Partage de badge
- Endossement sans compte nécessaire
- Fonctionne sur Ordinateur, tablette, smartphone
- Impression du badge au format PDF
- Compte personnel pour portfolio à vie, gratuit et indépendant de l'organisation native (passeport de badges)
 - Badge géré en multilingue

Un référentiel de compétences peut être créé ou sinon rattaché à l'ESCO (système de classification multilingue des aptitudes, compétences, certifications et professions européennes)

2.3 Mode opératoire « Concevoir et attribuer un badge pour une action »

L'enseignant ou le personnel UPPA souhaite déployer les badges dans son dispositif :

1. Il propose son projet en remplissant le formulaire de demande établi par les équipes du SUP et de l'ARTICE ;
2. Si le projet est validé, le commanditaire entre en contact avec le pôle d'ingénierie pédagogique pour l'accompagnement personnalisé à la conception du projet dans sa totalité ;
3. Création du badge ;
4. Création de l'écosystème du badge selon la procédure établie ;
5. Attribution selon une grille critériée établie ;
6. Endossement et valorisation ;
7. Analyse du process, retour d'expérience et améliorations.

Le badge doit être conçu et déployé dans un écosystème global, adapté au projet individuel comme au projet de l'établissement. De ce fait, l'accompagnement du pôle d'ingénierie pédagogique est indispensable afin de faire respecter tous les critères d'endossement.

2.4 Cartographie des acteurs

Public cible

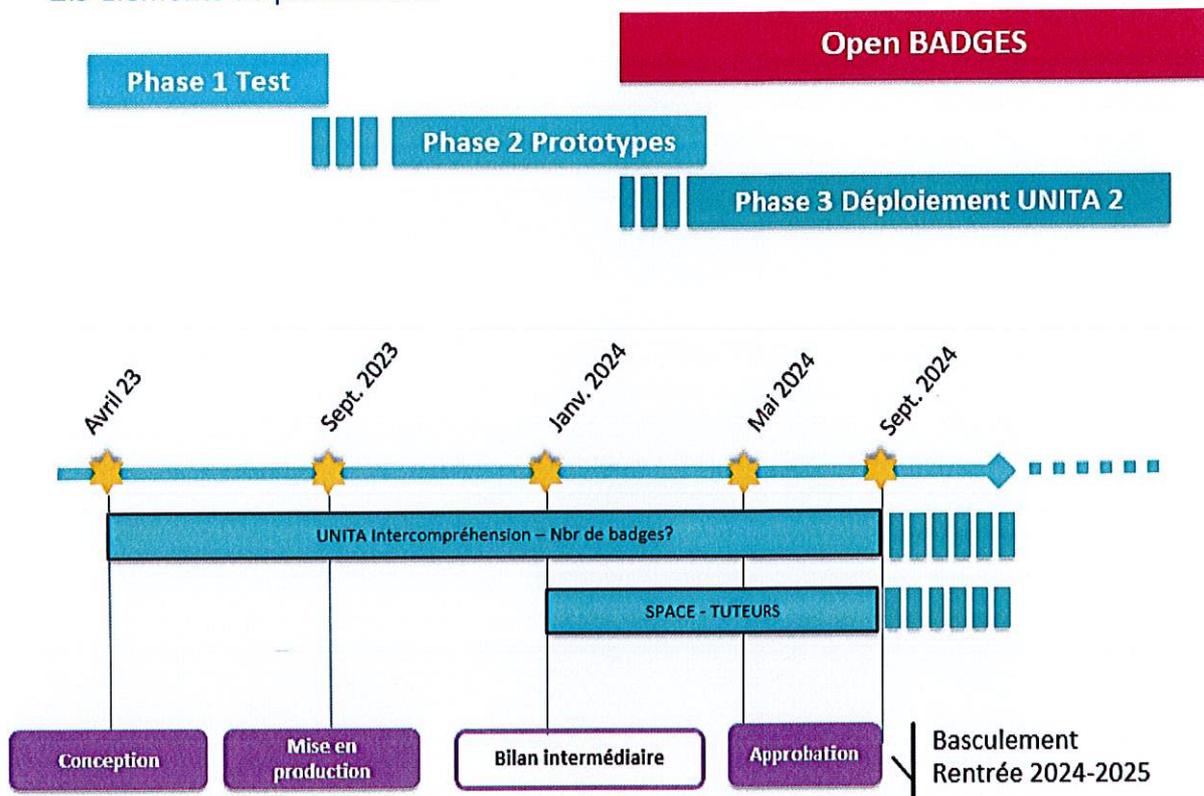
La plateforme s'adresse à l'ensemble de la communauté universitaire souhaitant faire valoir les compétences acquises dans le cadre d'une expérience transfrontalière :

- Étudiants, UPPA et de l'alliance UNITA
- Doctorants, UPPA et de l'alliance UNITA
- Personnel (administratifs, enseignants et enseignants-chercheurs), UPPA et de l'alliance UNITA

Parties prenantes et Rôles

- Administrateur Open Badge : il crée les badges au niveau central sur Open Badges Factory
- Référent badge : un ingénieur pédagogique qui crée sur OBF les formulaires de demandes de badges
- Référent dispositif : généralement un enseignant qui transmet les formulaires aux étudiants
- Examineur : valide les formulaires remplis par les étudiants (souvent référent dispositif = examineur)
- Bénéficiaire – qui reçoit le badge

2.5 Éléments de planification



3. Moyens mis à disposition

3.1 Humains

- Ingénieurs pédagogiques pour l'accompagnement et le suivi
- Graphistes pour la création des images
- Développeur pour l'installation et les mises à jour
- Acteurs des services d'appui à la réussite pour la communication auprès des étudiants

3.2 Financiers

La première année l'abonnement sera pris en charge par UNITA. Par la suite et en fonction des financements disponibles UNITA pourra poursuivre cet engagement. Une contribution pourrait être envisagée à travers les Grands Projets.

3.3 Techniques

La solution Open Badges Factory est hébergée en Europe (Finlande) et ne nécessite pas d'hébergement à l'UPPA. Elle est conforme au RGPD.

4. Indicateurs

- Nombre de badges créés/an
- Nombre de badges délivrés/an
- Nombre de badges
- Nombre d'enseignants formés à l'usage des badges
- Nombre de formations ayant intégré l'usage de badges
- Nombre de dispositifs ayant intégré l'usage de badges